



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° 19-S094
Brèche de Roland, Mont Perdu, Taillon - 12/14 avril 2019

Accord préalable pour l'inscription : **Oui**

Nombre maximal de participants : **6**

1. Noms et coordonnées des organisateurs

Victorien Charnay (voir kifaikoi)
En attente

2. Programme prévisionnel (sous réserve de modification), dénivelé estimatif.

		Montée	Descente
1 ^{er} jour :	Gavarnie (station-1800), Brèche de Roland (2807m), Refuge de Goriz (2200m)	1100m	700m
2 ^e jour :	Refuge de Goriz, Mont Perdu (3355m), refude de Goriz	1200m	1200m
3 ^e jour :	Refuge de Goriz, Taillon (3144m), Brèche de Roland, Gavarnie (station)	1350m	1750m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif, le car peut être détourné vers un autre massif.

Les organisateurs sont susceptibles de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

En cas de conditions nivologiques difficiles, nous pourrons être amenés à vous proposer des parcours protégés en station ou du ski de piste

Cartes : IGN 1748 OT,

3. Caractéristiques de la course programmée

- Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	
Difficulté alpine	AD
Conduite de course	2 skieurs
Type de course	Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu	1400 m
Rythme d'ascension exigé	350 m/h

- Particularités

Programme modulable suivant les conditions et le niveau du groupe, longues traversées non adapté aux splitboards

- Conditions d'hébergement

Refuge gardé (Refuge de Goriz).

- Participation aux frais

Prévoir 33 €x2 pour le refuge + 10 € petit déj vendredi + 20 € dîner dimanche

4. Voyage : Bus couchette

Départ : Paris/Porte d'Orléans, Jeudi 11 avril 2019, RDV 19h30 pour départ à 20h

Retour : Paris/Porte d'Orléans, Lundi 15 avril 2019, 5h30

5. Equipement individuel

- Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir <http://www.clubalpin-idf.com/ski-montagne/#mat>

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.
L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

- Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie

Crampons

- Nourriture à emporter

3 vivres de course (achat pique-nique possible à Goriz : 12 € l'unité)

- Documents administratifs nécessaires

Carte CAF, Carte d'identité, espèces pour le règlement du refuge

Nous vous contacterons par mail la semaine précédant la sortie pour confirmer ces informations.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.